

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 36 (1900)

Heft: 50

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

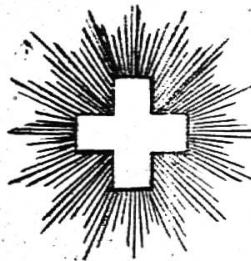
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVI^{me} ANNÉE

N^o 50.



LAUSANNE

15 décembre 1900.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : « *L'Éducateur* » jugé par les journaux quotidiens. — *Vinot* (II).
— Traitements. — Revue des journaux. — Chronique scolaire : *Suisse, Fribourg, Vaud, Argovie, Thurgovie, Italie*. — Bibliographie. — Variété.
— Partie pratique : *Sciences naturelles. — Composition. — Dictées. — Récitation. — Calcul. — Ecole enfantine. — Leçon de tissage.* — Variété.

L'« ÉDUCATEUR » JUGÉ PAR LES JOURNAUX QUOTIDIENS

Au Congrès de la presse de l'enseignement, tenu à Paris dans le Palais des Congrès, du 9 au 11 août dernier, on a vu une foule de journalistes — à peu près tous étaient des enseignants — s'occuper pendant trois jours, non pas de leurs intérêts professionnels, mais bien des moyens d'utiliser l'action de la presse en vue des progrès de l'enseignement.

Les congressistes ont recherché, en particulier, les moyens propres d'établir des rapports plus intimes entre la grande presse et celle plus modeste, moins bruyante, mais aussi utile de l'enseignement.

En ce qui concerne ce point spécial de l'ordre du jour du Congrès, voici les conclusions qui ont été adoptées :

« 1^o Que dans les divers pays, la presse quotidienne et les grands périodiques fassent aux questions d'enseignement une place proportionnée à leur importance ;

2^o Que les grands quotidiens s'attachent, pour traiter ces questions, comme ils le font déjà pour les questions agricoles, militaires, sportives et autres, un rédacteur spécial ;

3^o Qu'ils fassent bon accueil aux communications que pourront leur adresser sur les questions d'enseignement, soit les professionnels, soit les associations de la presse spéciale ;

4^o Que le service des organes de la presse de l'enseignement soit régulièrement fait aux grands organes de la presse quotidienne et aux grands périodiques. »

Si nous donnons ces conclusions, c'est pour justifier auprès de nos lecteurs notre article d'aujourd'hui. Sur le conseil de nos amis,

nous publions quelques citations relatives à l'*Educateur* et extraites des journaux politiques de la Suisse romande, non point, certes, pour en tirer vanité, mais pour en prendre occasion de remercier ceux qui nous ont encouragé et dans le but de nous éclairer et de nous renseigner mutuellement.

Nous sommes heureux de constater le succès de l'*Educateur*. Ce succès, nous le devons à l'esprit d'entente et d'union qui règne dans la plupart des sections cantonales, au désir que l'on éprouve un peu partout de s'orienter toujours mieux au milieu de ces problèmes de l'éducation, multiples, complexes et délicats; au dévouement des membres du *Comité de rédaction* et à l'appui efficace et constant de nos nombreux et fidèles collaborateurs.

Ce succès, nous le devons aussi en partie à la grande presse. En effet, nos journaux politiques ont consacré à notre modeste publication des articles souvent très sympathiques. Ils nous ont critiqué aussi, aidé de leurs conseils. Notre devoir est de les remercier de l'accueil qu'ils nous ont fait. N'avons-nous pas, à vrai dire, le même but, ne sommes-nous pas inspirés du même désir, celui de répandre toujours davantage le véritable esprit scientifique, de travailler à la diffusion de l'instruction et, par elle, de la moralité au sein de la nation?

Le *Démocrate*, de Delémont :

« *L'Educateur*, cette excellente revue pédagogique, tire actuellement à 2300 exemplaires. Dans le n° 49, du 2 décembre 1899, M. François Guex, le rédacteur en chef dit, avec raison, que l'*Educateur* devrait avoir 3000 abonnés. Il faut reconnaître que l'*Educateur*, paraissant toutes les semaines, est une revue à bon marché, donnant chaque samedi quantité de directions utiles et de travaux tout préparés pour l'enseignement. »

Le *Journal de Genève* (29 décembre 1899) :

L'Educateur. — Le journal pédagogique de la Suisse romande, l'*Educateur*, va entrer dans sa 36^{me} année d'existence. Il est actuellement dirigé par M. F. Guex, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud et professeur de pédagogie, à l'Université de Lausanne, assisté d'un comité de rédaction dans lequel la Société pédagogique genevoise est représentée par un délégué. Par ses travaux, M. F. Guex est connu de tous ceux qu'intéressent les questions d'éducation dans notre pays; c'est lui qui, par décision du Conseil fédéral, fut chargé du rapport général sur le Groupe de l'enseignement à l'Exposition de 1896; plus récemment, il a écrit, pour la *Suisse au XIX^{me} siècle*, un très remarquable historique de l'instruction publique dans la Suisse romande.

Sous une telle direction, l'*Educateur* a su prendre, parmi les revues d'enseignement, une place digne de celle qu'occupe la Suisse romande au point de vue éducatif. Dans une partie générale, il traite des grandes questions pédagogiques qui sont partout à l'ordre du jour ou de celles qui concernent plus particulièrement notre pays. Une chronique hebdomadaire fournit des informations précises sur la marche de l'instruction publique en Suisse et sur le mouvement des idées pédagogiques à l'étranger. Enfin une partie pratique donne des modèles de leçons dans toutes les branches de l'enseignement primaire.

L'Educateur accomplit donc une œuvre très utile et qui mérite d'être encouragée. Aussi recommandons-nous vivement cette revue aux membres du corps enseignant et aux nombreuses personnes toujours prêtes à favoriser de leur sympathie et de leur appui les efforts tendant à l'amélioration de nos écoles.

Le Genevois (3 décembre 1898) :

L'Educateur est dirigé par M. F. Guex, directeur des Ecoles normales vaudoises et professeur à l'Université de Lausanne, qui a donné l'hiver dernier, à Genève, des conférences très remarquées. Grâce à sa forte préparation acquise par plusieurs années d'études en Allemagne, il imprimera à ce journal une allure nouvelle et tiendra, en particulier, les lecteurs au courant, d'une façon suivie, du mouvement pédagogique contemporain et des progrès réalisés aussi bien en Allemagne, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, que dans les limites de notre patrie. M. F. Guex, qui est l'un des pédagogues les plus autorisés de la Suisse, possède la confiance entière du corps enseignant, et sa nomination comme rédacteur en chef a été accueillie au Congrès de Bienne par des acclamations unanimes.

Disons enfin que *l'Educateur*, qui paraît *toutes les semaines* et dont le prix d'abonnement n'est que de 5 francs par an, renfermera des articles de pédagogie, des correspondances cantonales, une chronique scolaire, scientifique et bibliographique, une revue des journaux et une partie pratique soignée qui cherchera à faciliter la tâche des maîtres en établissant le lien nécessaire entre la théorie et l'application. Dans le comité de rédaction, qui renferme un délégué de chaque section cantonale, Genève est représenté par notre très distingué concitoyen, M. W. Rosier. Pour les membres du corps enseignant de la Suisse romande, comme pour tous les amis de l'école, *l'Educateur* est un journal indispensable, auquel nous souhaitons chez nos amis l'accueil qu'il mérite.

La Suisse libérale (15 décembre 1899) :

L'Educateur va entrer, au 1^{er} janvier prochain, dans sa 36^{me} année d'existence. C'est un bel âge pour une revue s'occupant de questions pédagogiques auxquelles le grand public ne porte pas le même intérêt — et c'est un tort, croyons-nous — qu'aux événements politiques. Rédigé par un homme d'une compétence indiscutable, M. F. Guex, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud et professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne, *l'Educateur* a réalisé sous sa nouvelle direction des progrès remarquables et remarqués. Des articles de fond, émanant de spécialistes bien connus dans la Suisse romande, traitent de sujets variés : chaque numéro compte, en outre, une partie pratique conçue d'après les idées modernes sur la concentration dans l'enseignement. Ajoutons enfin que l'abonnement ne coûte que la somme modique de 3 fr.

Ce journal est de plus en plus répandu dans la Suisse romande. Dans tous les cantons, les membres du corps enseignant, tant primaire que secondaire et supérieur, tiennent à honneur de contribuer à la prospérité de l'organe qui défend leurs intérêts et qui les tient au courant des progrès actuels de la pédagogie scientifique.

Le National suisse :

Si l'Educateur n'existe pas, il faudrait l'inventer. Qui accepterait que la Société romande n'ait pas un organe pédagogique à elle, organe qui, s'il n'a pas l'ampleur de telle ou telle publication étrangère, a l'avantage de répondre mieux à nos besoins, à nos habitudes et à nos goûts.

L'Educateur tire en ce moment à 2300 exemplaires, pourquoi n'aurait-il pas 3000 abonnés ? Sa situation matérielle étant assurée, il pourrait réaliser le plus amplement possible les divers point de son programme.

Il en sera ainsi, chers collègues, instituteurs et institutrices, professeurs à tous les degrés de l'enseignement, amis de l'école de tous les rangs et de tous les grades, si vous nous prêtez votre bienveillant appui.

Soyez dès demain nos abonnés, souvent nos collaborateurs, toujours nos amis, et la Société pédagogique romande sera, par vous, toujours plus, toujours mieux, un élément de progrès pour l'école populaire de notre chère patrie.

La Gazette de Lausanne (7 décembre 1899) :

« La Suisse romande a le privilège de posséder une publication pédagogique que son comité de rédaction s'efforce de placer au premier rang.

« Nous avons trop peu de place pour dire tout le bien que nous pensons de *l'Educateur*. Le nombre grandissant de ses abonnés va d'ailleurs lui permettre de poursuivre toujours mieux la réalisation de sa belle devise : « Eprouver toute chose. Retenir ce qui est bien. »

La Revue (8 décembre 1899) :

« *L'Educateur*, organe de la Société pédagogique de la Suisse romande, arrive au bout de la première année de sa publication sous la forme hebdomadaire. Intelligemment dirigé par M. F. Guex, rédigé par une pléiade de collaborateurs distingués, faisant part égale à la discussion, à l'information, à la partie pratique, *l'Educateur* a conquis une belle place dans la presse pédagogique ; il a 2300 abonnés ; on le lit, on le reproduit, on l'apprécie. Nous saisissions l'occasion de dire ici très brièvement, mais très sincèrement, tout le bien que nous pensons de cet organe et pour le signaler à ceux qui suivent les questions d'enseignement. »

La Tribune de Lausanne (4 janvier 1899) :

« Le comité de rédaction, à la tête duquel nous voyons avec plaisir figurer un homme des plus compétents, M. F. Guex, directeur de nos Ecoles normales, annonce des chroniques scientifiques et littéraires et une « revue des journaux » qui tiendront les abonnés au courant des découvertes, des publications nouvelles et du mouvement des idées pédagogiques tant en Suisse qu'à l'étranger.

Nul doute que les parents, aussi bien que les éducateurs de profession, ne trouvent plaisir et profit à la lecture du nouvel organe transformé et rajeuni. »

La Feuille d'Avis de Lausanne (5 décembre 1899) :

« Les questions d'éducation et d'enseignement deviennent de plus en plus importantes et elles intéressent tous les habitants de notre pays. *L'Educateur*, organe de la Société des instituteurs de la Suisse romande, est destiné à tenir ses lecteurs au courant de ces questions. Rédigée sous la direction de M. F. Guex, directeur des Ecoles normales vaudoises, cette revue hebdomadaire est indispensable aux instituteurs primaires et secondaires, à MM. les pasteurs et membres des commissions scolaires, aux parents désireux de surveiller, en connaissance de cause, l'éducation et l'instruction de leurs enfants. »

VINET

II

Vinet a dépensé son talent et ses forces en une foule d'articles de revues et de journaux : *Le Semeur*, organe des protestants français, lui dut sa réputation : *Le Nouvelliste vaudois*, *La Revue suisse*, *L'Ami de la jeunesse* et d'autres encore publièrent de ses travaux.

Cette grande diffusion ne lui a pas permis de laisser beaucoup d'œuvres vraiment achevées. Parmi celles qui lui font le plus d'honneur, il en est une qui nous intéresse particulièrement ; nous voulons parler de la *Chrestomathie*.

Dès les premières années de son professorat, Vinet sentit la nécessité de mettre à la disposition de ses élèves un bon recueil de morceaux, choisis parmi les meilleurs écrivains de langue française. Un tel manuel faisait défaut. Il se mit à l'œuvre pour combler cette lacune. Les trois volumes dont se compose cette si utile compilation parurent en 1829 et 1830. La première édition fut vite enlevée. D'autres se sont succédé jusqu'à nos jours. Dès 1876, l'œuvre a été revue et augmentée par M. E. Rambert. Une nouvelle refonte s'opère actuellement sous la direction de M. P. Seippel.

Vinet fit précéder chaque volume de la seconde édition d'une épître dédicatoire adressée à ses amis, Charles Monnard, Forel, André Gindroz. Les préfaces sont fort intéressantes et forment une véritable étude méthodologique de l'enseignement du français dans les écoles secondaires.

L'enseignement de la langue maternelle ne consisterait-il, comme c'était le cas au commencement du siècle, qu'en une sèche et, partant, rebutante étude de la grammaire ? Sans doute, il est nécessaire que les faits grammaticaux essentiels soient connus et appliqués, mais l'étude en doit être vivante, intéressante, et l'on obtient ce résultat en la faisant dans les meilleures pages de nos bons auteurs. Les règles de la grammaire et les mots du dictionnaire sont à la langue ce que sont les plantes d'un herbier aux fleurettes embaumées de nos montagnes et de nos prés.

La *Chrestomathie*, il faut le dire, doit servir avant tout à des lectures variées, captivantes, faisant aimer cet art exquis cher à M. Legouvé. Mais Vinet voudrait plus encore : l'analyse minutieuse de certains morceaux. Une telle étude est nécessaire dans un pays comme le nôtre où le français peut être regardé comme un idiome presque étranger.

Toute étude linguistique présente trois caractères principaux : la lexicologie, la synonymie et la grammaire. Nulle part la lexicologie ne s'apprendra mieux que dans un recueil formé des meilleures pages de nos classiques. La connaissance des synonymes est indispensable à toute personne voulant posséder sa langue, en connaître les finesse, en apprécier les beautés. « Si le sentiment des synonymes enrichit le langage, la science des synonymes enrichit l'esprit ». C'est dans l'analyse attentive des morceaux de la *Chrestomathie* que cet « exercice si fructueux pour l'intelligence », se fera utilement.

Vinet rappelle avec à-propos que ce qu'on appelle règles de grammaire sont avant tout *des faits*, « des faits que l'on constate d'abord et qu'ensuite on explique », car chacun d'eux a sa raison d'être. Revenons donc à l'origine de ces faits, c'est-à-dire aux écrivains qui les ont formulés. C'est sur ces bases, sans doute, que, vers la fin de sa vie, le penseur vaudois songeait à écrire une grammaire. L'on ne saurait trop regretter qu'il n'ait pas exécuté son projet. Son œuvre aurait revêtu ce cachet d'originalité, de simplicité, de bon sens qui sont les caractéristiques des œuvres de l'auteur de la *Chrestomathie*. Constatons, en passant, un fait curieux. Dans le déluge des livres scolaires, les grammaires, seules, n'ont pas modifié leurs méthodes. Ce qu'elles étaient au commencement du siècle — sauf quelques exercices que l'on a ajoutés, quelques caractères typographiques modifiés, — elles le sont encore aujourd'hui. L'admirable ouvrage du Père Girard — pour lequel nous faisons une exception, mais qui est trop volumineux pour être mis entre les mains de nos élèves — n'a pas encore trouvé, à notre connaissance, un imitateur pratique. Les grammaires françaises peuvent être rangées parmi les livres les plus anti-pédagogiques. Ah ! si Vinet avait pu accomplir le projet noté dans son *Agenda* !

Toute langue se transforme sans cesse ; le jour où elle est définitivement fixée, c'est une langue morte. Rien n'est plus intéressant, captivant même, que de saisir sur le fait ces changements de sens et d'orthographe, ces modifications syntaxique survenus dès les balbutiements de la jeunesse jusqu'à l'âge mûr. La « sémantique » suivant une appellation récente, est une étude que doit faire tout homme cultivé.

Comme couronnement de l'œuvre dont nous parlons, Vinet a donné son « Discours sur la littérature française ». Cette histoire littéraire est un pur chef-d'œuvre. Il a fait l'admiration de Ste-Beuve qui cite comme vraiment remarquables les portraits si fins et en même temps si justes de Ronsard, Racine, Bossuet, Voltaire. En quelques phrases, l'écrivain vaudois fixe la physionomie littéraire d'un auteur, indique sa valeur et son influence.

Cependant reconnaissions avec Rambert que cette œuvre si justement estimée

ne peut guère être utilisée par les élèves auxquels la Chrestomathie est destinée. Elle n'est appréciée que par ceux qui ont déjà une connaissance approfondie de la littérature, car seuls ils pourront goûter et admirer une clarté et une concision aussi rares.

Que dirons-nous des morceaux qui composent l'œuvre que nous analysons ? En général, ils sont choisis avec un goût très sûr. Le reproche que l'on peut faire à Vinet, c'est de n'avoir point, dans le dernier volume du moins, suivi un ordre chronologique. Il aurait donné, en ce faisant, les éléments d'une histoire de la langue. M. Rambert, dans ses éditions, a tenu compte de cette critique. Les notes qui accompagnent plusieurs morceaux sont des plus utiles. Elles n'ont pas simplement pour but de préciser la signification de tel ou tel mot, mais d'amener l'élève à réfléchir, de lui faire sentir la beauté d'une figure, de montrer l'histoire de telle ou telle expression, en un mot d'empêcher une lecture trop hâtive et de dire au lecteur : arrête-toi, admire et juge !

Toutes ces qualités font des trois volumes de la Chrestomathie un ouvrage scolaire de premier ordre pour l'enseignement intégral de langue française. Il est encore en usage dans la plupart de nos établissements publics et les personnes auxquelles il a donné le goût des choses de l'esprit sont nombreuses dans notre Suisse romande.

III

Les questions d'éducation ont toujours préoccupé Vinet. C'est lui qui rend compte, dans le *Semeur*, des ouvrages pédagogiques qui paraissent nombreux dans la première moitié du siècle. L'« Education progressive » de M. Necker de Saussure est l'occasion d'une analyse fine et élogieuse. En 1832, le théologien vaudois publie un intéressant mémoire sur l'Instruction publique. Chose curieuse, il est à peine signalé par ses biographes. Il mérite, ce nous semble, mieux que ce silence. Il a été réimprimé, en 1855, dans le volume intitulé : l'Education, la Famille et la Société.

Remarquons, dès l'abord, que Vinet n'a pas cherché à faire une œuvre purement pédagogique : théologien, avant tout, il a voulu faire œuvre d'apologiste. Il cherche à démontrer, ce qui nous paraît un peu excessif, que seul le christianisme est éducateur.

Durant les années qui suivirent la Révolution, l'Empire et la Restauration, la moralité, dit notre auteur, sembla disparaître. La religion est battue en brèche par tous les intellectuels du moment et la foule abandonne les antiques croyances. C'est à ce moment que toutes les libertés, une foule de prérogatives sont accordées aux peuples. Le moment est sérieux. L'instruction et l'éducation des masses est le seul moyen d'empêcher l'anarchie ou la tyrannie de prendre pied pour toujours. Une morale basée sur la conscience et l'affection doit être enseignée au peuple.

De quels moyens dispose-t-on pour moraliser les masses ? On a proposé l'instruction et l'on a eu raison. L'instruction, par elle-même, peut devenir un moyen de moralisation. Cependant, au commencement du siècle déjà, Vinet, se basant sur des travaux statistiques, cherche à prouver que l'instruction ne peut être l'unique chemin conduisant à la moralisation. Ce ne sont pas les pays les plus instruits qui sont les plus moraux. Ce n'est pas dans les contrées les plus ignorantes que l'on rencontre le plus de criminels. Ces derniers ne sont pas souvent des êtres privés de connaissances et de raison. Qu'inférer de ces faits que l'on a encore démontrés récemment ?

L'intelligence seule ne peut moraliser l'individu ; il faut lui adjoindre la conscience. La première est l'instrument de la seconde. Le théologien vaudois ne nie pas les bienfaits de l'intelligence, au contraire ; il souhaite celle-ci toujours plus développée pour déraciner les superstitions malsaines. Mais un peuple ne peut

être moral sans morale. « Un peuple de gens d'esprit sans cœur est un peuple d'égoïstes ». L'instruction ne peut rien sans l'éducation. Vérité bien banale aujourd'hui, universellement reconnue, mais qui ne l'était pas à l'époque où Vinet l'écrivait (1832). Mais qu'est-ce que l'éducation ? C'est le développement d'une bonne conscience capable de refréner les sentiments mauvais. Quelle est donc cette morale qui peut seule agir sur la conscience individuelle et sans laquelle aucune culture véritable n'est possible ? Il n'y en a qu'une, — déclare le penseur vaudois, — celle basée sur le christianisme ; seul le christianisme est éducateur.

Nous avons cherché à résumer brièvement les idées de Vinet. Ce que nous n'avons pu rendre, c'est son argumentation serrée, son style fin, précis et la profonde conviction qui éclate à toutes les pages de son mémoire. L'on peut n'être point d'accord avec lui, mais comment ne pas admirer sa franchise, son admirable foi dans la puissance de l'Evangile, son amour du peuple et des déshérités !

IV

Jeune encore, l'auteur de la Chrestomathie avait été frappé de la mauvaise éducation reçue par la plupart des jeunes filles de classe moyenne. Jusqu'au commencement de ce siècle, les pédagogues étaient presque tous d'accord avec le bonhomme Chrysale qui pensait :

« qu'une femme en sait toujours assez

« Quand la capacité de son esprit se hausse

« A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse ».

Alexandre Vinet n'est pas de cet avis. En 1827, dans une série d'articles adressés au *Nouvelliste vaudois* il démontre, la nécessité de créer des gymnases où les jeunes filles de condition moyenne recussoient une instruction supérieure, plus solide et moins coûteuse que celle donnée dans les pensionnats. Dans ce domaine, le philosophe individualiste vaudois se montre un novateur. Les idées émises dans le journal de Charles Monnard furent reprises plus tard par son auteur dans un mémoire communiqué à la Société vaudoise d'utilité publique, le 26 avril 1842, sur l'école supérieure des jeunes filles de Lausanne, qui venait de se fonder. Vinet fut un des premiers membres du conseil d'administration de l'établissement d'instruction qui porte maintenant son nom et qui lui doit une bonne part de son développement.

Malgré tous nos efforts pour rester bref, notre travail a pris des proportions beaucoup plus grandes que nous l'eussions voulu, mais il reste bien incomplet en regard de l'œuvre de l'écrivain que nous avons essayé d'étudier. Qu'il nous suffise d'avoir montré que celui dont la statue se dresse sur la plus belle place publique de Lausanne, ne fut pas seulement un théologien aux vues élevées, un critique ingénieux, mais aussi un ami de l'éducation populaire. ERNEST SAVARY.

TRAITEMENTS¹

« *Pensez-y toujours, mais n'en parlez jamais* », disait-on jadis aux Français pleurant l'Alsace-Lorraine perdue.

« *Pensez-y toujours, mais n'en parlez jamais* », tel est aussi, à peu de chose près, le sens de ce que nous répètent certaines personnes influentes lorsque nous abordons, devant elles, la question d'une augmentation de traitement.

« *Pensez-y toujours !* » Certes, la recommandation est assez inutile, car si nous étions tentés de l'oublier jamais, le vide de notre caisse nous le rappellerait bien vite.

¹ Cet article, qui vise plus particulièrement la situation matérielle de l'instituteur vaudois, peut s'appliquer aussi à d'autres cantons romands.

« *N'en parlez jamais !* » Je ne crois pas le moyen excellent. On ne s'occupe guère d'améliorer la situation de celui qui ne dit rien. « *Il ne se plaint pas, donc il se trouve bien ainsi.* » C'est ce que répondent presque invariablement les autorités communales lorsqu'un tiers — l'adjoint du Département, par exemple — leur conseille d'augmenter le salaire de leur régent ou de leur régente.

Le mieux, à mon avis, est donc d'en parler quand même, mais d'en parler sagement, avec chiffres à l'appui, et en ne prenant pour comparaison que les traitements des instituteurs et institutrices primaires dans les autres cantons de la Suisse.

En 1882, Vaud occupait le 9^{me} rang pour la rétribution du personnel enseignant primaire. En 1895, il était tombé au 12^{me}, se laissant devancer par Soleure, Bâle-Campagne et Neuchâtel.

Tandis que, pendant ce laps de temps, la moyenne des traitements augmentait de fr. 150 pour la Suisse ; de fr. 200 en Argovie, de fr. 300 à Schaffhouse, de fr. 400 à Zurich et plus de fr. 500 à Bâle, **elle diminuait de fr. 70 pour le canton de Vaud.**

A cette date (1895), Vaud était *le seul canton*, à part Tessin, où la moyenne des traitements eût baissé.

Dès lors, plusieurs cantons, entre autres Genève, Neuchâtel, St-Gall, Fribourg, ont amélioré la situation de leur personnel enseignant.

Vaud seul n'a rien fait. Il doit donc, à l'heure actuelle, occuper, au point de vue des traitements, un rang *inférieur* au 12^{me}. Il semble, du reste, en matière scolaire, marcher moins vite que la plupart des cantons confédérés.

En 1871, au point de vue des dépenses faites *par élève*, Vaud occupait le 4^{me} rang. En 1882, il était déjà descendu au 6^{me} ; en 1894 au 7^{me} et maintenant plus bas encore.

Le peuple vaudois, si prompt à s'alarmer lorsqu'il s'agit du rang occupé par le canton aux examens des recrues, devrait bien aussi s'émouvoir un peu en constatant à quelle place il est relégué dans l'échelle des traitements !

Non, cet état de choses ne peut se prolonger. Le traitement actuel, vieux d'un quart de siècle, ne répond plus aux exigences d'aujourd'hui.

Bon nombre de régents passent leur vie dans de continuels soucis financiers ; d'autres doivent s'occuper de choses étrangères à l'école, afin de procurer à leur famille le pain de chaque jour ; d'autres enfin — et souvent les meilleurs — quittent la carrière de l'enseignement pour se vouer à une occupation moins pénible et plus lucrative. Partout, les effets désastreux de *la pénurie* se font sentir. Enfin, depuis plusieurs années, le recrutement de l'Ecole normale des garçons a lieu dans des conditions défavorables. Il est temps d'apporter un remède à ce mal plus gros de conséquences qu'on ne se le figure généralement.

De toutes manières, une augmentation de traitement s'impose. Nos prétentions sont modestes. Nous ne demandons pas l'impossible. Ce que nous désirons, c'est de pouvoir nous consacrer entièrement à notre tâche, sans avoir à redouter le lendemain.

Confiants dans la sagesse de notre gouvernement, persuadés qu'il comprendra combien nos revendications sont légitimes, nous espérons fermement que l'aurore du vingtième siècle verra enfin s'améliorer la position des régents vaudois !

F. MEYER.

REVUE DES JOURNAUX

Un chroniqueur... fantaisiste ! Dans le *Bulletin pédagogique*, de Fribourg, M. Emile Mathey, instituteur à Belfaux, fait une relation peu... historique du banquet qui a clôturé le Congrès de l'enseignement primaire, à Paris, le 4 août dernier, au Restaurant des Nations.

« Placé à la table d'honneur, comme seul congressiste et correspondant suisse de l'enseignement primaire, (c'est nous qui soulignons), j'ai pu tout voir et tout entendre ».

Et l'heureux homme y a vu « M. Bourgeois, ancien ministre de l'Instruction publique, président le banquet ».

Or, M. Bourgeois n'y était pas.

Il y a vu « M. Gréard, vice-recteur de l'Académie, qui fait déborder l'enthousiasme en annonçant 100 bouteilles de Champagne ».

Or, M. Gréard s'était fait excuser.

Il y a également vu « M^{me} Reclus, une femme distinguée et d'une grande notoriété en France ».

Le chroniqueur fribourgeois « était assis aux côtés de M. Brisson, ancien président du Ministère du 10 juillet 1898. »

Par malheur, nous devons à la vérité de dire que M. Brisson n'était pas présent.

Il est vrai qu'à la réception du 10 août, à l'Elysée « chacun défile devant M. et M^{me} Loubet, en s'inclinant profondément. Mon tour venu, je salue, je décline mes qualités de circonstance, congressiste suisse, et M. le Président, très aimable, me tend la main »...

Or, il y avait ce jour-là de 8000 à 10,000 personnes à l'Elysée !

Heureux l'homme à la foi robuste !

* * *

Sur trois in-octavo. — Une lecture que M. Edouard Petit recommande vivement au personnel enseignant, c'est celle des trois in-octavo que le ministère français de l'instruction publique vient de publier.

« Ils résument la situation matérielle et morale de l'Ecole de 1889 à 1900. Ils constituent une Exposition qui survivra à la dispersion des documents étalés aux regards des visiteurs par la classe I, groupe I, au palais des Sciences, Lettres et Arts. Ils laisseront un souvenir durable des visites faites aux différentes salles où les institutrices, les instituteurs français ont affirmé de façon si éclatante leur dévouement ».

En 1887, M. Buisson avait confié à des spécialistes la rédaction de monographies qui sont encore consultées avec profit.

En 1900, « M. Charles Bayet, directeur de l'enseignement primaire, a procédé par synthèse. Il a fait présenter des travaux d'ensemble qui résument l'œuvre accomplie. Ce qui était espérance en 1889 est devenu vivante réalité en 1900. Hier, on montrait la voie à suivre; aujourd'hui, les étapes fournies, on montre le chemin parcouru »

Le premier volume a été composé par les inspecteurs généraux et concerne l'administration, les écoles maternelles, primaires, primaires supérieures et normales, les examens, les boursiers, les œuvres post-scolaires: œuvres d'enseignement et œuvres sociales.

Le deuxième contient les documents fournis par les inspections académiques.

Le troisième in-8° « est un hommage rendu aux inspecteurs primaires, à qui l'Ecole, la République, la démocratie doivent tant. Rapports, Bulletins d'inspection, Conférences pédagogiques prouvent combien a été efficace l'action des inspecteurs primaires, avec quelle entente précise des besoins généraux et locaux ils remplissent leur mission ».

La place de ces trois beaux volumes est dans les bibliothèques pédagogiques et dans celles des grandes « A ».

CHRONIQUE SCOLAIRE

Société suisse d'hygiène scolaire. — On sait qu'elle se réunira à Lausanne en juillet prochain en même temps que le congrès de la *Société pédagogique de la Suisse romande*. Les questions suivantes y seront discutées: 1° *La scoliose*, rapporteurs MM. les docteurs Roux et Combe. 2° *L'écriture droite*. 3° *L'heure d'ouverture de la classe du matin*. 4° *L'hygiène du chant*. Les rapporteurs pour les trois dernières questions ne sont pas encore désignés.

L'instruction dans les villes suisses. — D'après les résultats des examens de recrues de 1899, qui viennent d'être mis au net, les quinze plus grandes villes de la Suisse se classeraient, pour l'instruction, dans l'ordre suivant:

1. St-Gall; 2. Lucerne; 3. Winterthour; 4. Berne; 5. Zurich; 6. Schaffhouse; 7. Bienne; 8. Bâle; 9. Genève; 10. Hérisau; 11. Lausanne; 12. Neuchâtel; 13. Chaux-de-Fonds; 14. Locle; 15. Fribourg.

FRIBOURG. — Je dois vous parler des *Ecoles ménagères*, introduites depuis une année ou deux dans quelques localités importantes du canton. Je reviendrai plus tard sur cette importante et heureuse innovation. Aujourd'hui, je me contenterai de vous dire que ces cours, — spécialement destinés aux jeunes filles, — comprennent généralement des leçons sur la tenue d'un ménage, soit un cours de cuisine pratique et un cours de coupe et confection de lingerie. Comme vous le voyez, ce sont de vrais *Cours professionnels*, qui, espérons-le, rendront les meilleurs services à nos familles. Mais il faut faire simple et se mettre à la portée des besoins et des ressources de nos ménages.

Une autre institution heureuse et charitable avant tout, — c'est l'organisation des *soupes scolaires*. Ici, surtout, les jeunes filles de nos écoles peuvent s'exercer à préparer le mets le plus simple et le plus ordinaire: un bon potage, pouvant varier pour chaque jour de la semaine. Et c'est ce qu'il faut savoir faire dans toutes les maisons.

A côté des cours professionnels et des cours de cuisine dont nous venons de parler, signalons aussi les *Cours de perfectionnement* ou *Cours complémentaires* pour les jeunes gens, en vue surtout, de la préparation aux examens des recrues. Le nouveau programme qui vient de paraître, subdivise ces cours en deux sections: l'une dite inférieure et l'autre supérieure. Presque partout, ces cours ont

lieu de préférence le jour de congé hebdomadaire. Ils comprennent, au minimum, 18 semaines d'étude, soit 18 séances de 3 heures, formant un total de 54 heures pour les cours donnés le jour, ou 36 séances de 2 heures, formant un total de 72 heures, pour les cours donnés le soir.

La question mise à l'étude par le Comité cantonal de la Société fribourgeoise d'Education est celle-ci : *Organisation des jeux scolaires ; de l'enseignement du chant et de la gymnastique, envisagés au point de vue de l'hygiène*. La prochaine réunion annuelle, — où cet intéressant sujet sera discuté, — aura lieu dans l'antique et historique petite ville de Morat.

Enfin, pour terminer cette chronique, bien assez longue, nous signalons avec plaisir la *Méthode analytico-synthétique de dessin*, appelée aussi *Méthode genevoise*. Cet ouvrage, fort bien rédigé par M. Emile Gremaud, instituteur à Fribourg, — est la reproduction du cours de méthodologie du dessin donné, à Hauteville en 1894, aux instituteurs fribourgeois par M. Martin, professeur à l'Ecole professionnelle de Genève.

Bien appliquée, ce Cours rendra d'excellents services aux élèves de nos écoles.

A. P.

VAUD. — *Rectification* : Dans notre entrefilet sur la Société pédagogique, il s'est glissé une coquille typographique. Ce n'est point 340 fr., mais bien 840 fr. qui ont été reçus, cette année, par la *Caisse de secours*.

Moudon. — Mme Chapuis, institutrice à l'établissement disciplinaire de Moudon, vient de donner sa démission et prendre sa retraite. Le Conseil d'Etat lui a adressé une lettre de remerciements pour les services rendus. Nos bons vœux !

Inauguration. — L'on a inauguré, la semaine dernière, deux beaux bâtiments d'école : l'un au Day, hameau de Vallorbe, l'autre à la Forclaz, dans les Alpes vaudoises.

Nouvelle Société. — Une nouvelle association vient de se fonder dans le cercle de Mollondins. Elle a pour but d'unir plus intimement que par le passé l'effort des régents et des parents pour l'éducation des enfants.

La *Société d'éducation populaire* se propose de faire donner une série de conférences dans un certain nombre de villages du nord du canton.

Legs. — Une somme de 1000 fr. vient d'être donnée à chacune des classes de Chéserex et de Gingins, dont les intérêts permettront de faire, chaque année, une course scolaire.

Nos félicitations aux généreux donateurs, M. et Mme De Riaz-Forrer. C'est avec plaisir que l'on constate l'intérêt que l'on prend dans certaines parties de notre canton aux progrès des écoles.

Paul Chevalley. — Ce fut une bien triste nouvelle que celle qui se répandit, le dimanche 2 décembre passé, à Montreux : Paul Chevalley, instituteur, venait de mourir subitement pendant la nuit, dans sa 28^{me} année. Chacun exprimait ses regrets, plusieurs avaient les larmes aux yeux en pensant au brave cœur que la mort venait de faucher à la fleur de l'âge.

Originaire de Thierrens, Chevalley naquit à Lausanne le 27 avril 1873. Avant la fin de ses études, il fut appelé à Montreux pour remplacer notre ami Longchamp, gravement malade. Au printemps, il obtint son brevet et fut nommé à la place qu'il avait occupée provisoirement pendant l'hiver.

Dès son arrivée, Chevalley se fit aimer par son caractère franc, son inaltérable gaieté, son bon cœur et sa serviabilité. Ses collègues l'estimaient comme un ami sûr ; sa fidélité était à toute épreuve. Bon gymnaste, il ne tarda pas à devenir moniteur-chef de la Société *Montreux-Ancienne*. Il s'occupait aussi de presse et rédigeait le *Messager de Montreux*.

Les obsèques ont eu lieu mardi 4 décembre, par un temps affreux. Et, cepen-

dant, plus de 900 personnes, parents, collègues, élèves et anciens élèves, amis, avaient tenus à accompagner la dépouille mortelle de notre collègue au champ du repos. MM. Payot, pasteur, Villard, président de la commission scolaire, Vau-they, instituteur, président de la conférence de district, M. Mamin, au nom des gymnastes, ont rendu un éclatant hommage aux qualités du défunt et montré la grande perte que Montreux venait de faire.

E. SAVARY.

En Chine. — On avait peine à trouver place, jeudi dernier, au Musée industriel, à la Conférence que donnait M. Knapp, professeur à l'Académie de Neuchâtel sur *la Chine*, son isolement, son sol, son climat, ses fleuves, ses traditions, etc. M. Knapp a parlé avec cette facilité, cette clarté et cette précision qui donnent beaucoup de charme à ses causeries. Vivement applaudi, il nous a fait espérer qu'il reviendrait en janvier prochain. Il sera le bienvenu.

Maison d'édition et de librairie Payot et Cie. — Nos lecteurs seront heureux d'apprendre qu'ensuite du décès du regretté Fritz Payot, Mme veuve Fritz Payot continue les affaires de la maison et a seule la signature sociale. La direction de la nouvelle maison a été confiée à un spécialiste distingué, M. Marc Hebbmann, fondé de procuration et collaborateur depuis plusieurs années.

ARGOVIE. — Mardi 4 décembre dernier, on a rendu les derniers devoirs à notre collègue, M. J. Keller, directeur de l'Ecole normale de Wettingen. M. Keller était un homme charmant, d'un commerce agréable et sûr. Il s'intéressait vivement à la vie littéraire et pédagogique de la Suisse romande et a, entre autres, traduit en allemand un ouvrage qu'il appréciait beaucoup, *l'Histoire de la Suisse*, par l'historien vaudois Louis Vulliemin. Que la terre soit légère à cet excellent Confédéré!

THURGOVIE. — Le Conseil d'Etat a voté une indemnité de fr. 8000 en faveur des dix élèves de l'école secondaire de Diessenhofen, victimes d'une explosion de gaz acétylène (4 mai 1899), dont nous avons entretenu nos lecteurs. Les deux maîtres secondaires, partiellement responsables de l'accident, auront à payer fr. 2000 et la caisse de l'école secondaire du district, également fr. 2000.

Bismarck et la question des examens. — John Booth écrit dans son livre *Souvenirs personnels du prince de Bismarck*: Un jour la conversation tomba sur les systèmes d'éducation en usage en Allemagne. « Les examens seront notre mort, dit vivement Bismarck. La plupart de ceux qui les subissent sont tellement surmenés (*abgewirtschaftet*, intraduisible) qu'ils sont plus tard incapables de la moindre initiative. Le mal s'aggrave encore du fait que tous ont une haute opinion de leurs capacités parce qu'ils sont sortis victorieux des dits examens ! »

ITALIE. — La *Deutsche Zeitschrift für ausländisches Unterrichtswesen* vient de publier sur les écoles de village, en Italie, un article qui complète ce que nous avons déjà dit, à plusieurs reprises, sur le triste état de l'enseignement dans une grande partie de la Péninsule. Nous en détachons le passage suivant :

« A Bersezio, village du district de Cuneo, en Piémont, l'école se tient, depuis de nombreuses années, dans une écurie, dans laquelle se trouvent une trentaine de moutons, un bœuf et un âne. Quelques planches, non rabotées, fixées tant bien que mal sur des piquets par le maître d'école, servent de bancs aux enfants. Voici d'ailleurs quelques renseignements sur cette école, que le malheureux instituteur a adressés au *Corriere delle maestre*:

« Appointements annuels : 120 lires. Nombre des élèves : 30. Local : une écurie longue de dix mètres, large de quatre mètres et haute de deux mètres. Les élèves sont continuellement dérangés par les entrées et sorties du propriétaire, par le bêlement des moutons et le caquetage des poules.

« Toute propreté y est impossible ; les livres et les cahiers sont toujours pleins

de taches de fumier. L'air y est souvent tellement humide, que dix minutes après le commencement de la leçon, les cahiers sont déjà impropre au service. Comme la toiture est criblée de trous, il est impossible de travailler quand il pleut.

« Etre obligé de respirer pendant cinq heures journellement dans une telle atmosphère est un sort pire que d'être déporté à Cayenne. »

Pauvre maître ! Pauvres enfants !

Et de telles choses se passent en 1900, et dans un pays qui a la prétention d'être civilisé ! Quelle honte ! Et l'on s'étonne de la grande criminalité !

BIBLIOGRAPHIE

Décidément la maison Payot et Cie, à Lausanne, continue à éditer de bien jolies choses. Après le magistral ouvrage de Paul Seippel, *La Suisse au XIX^{me} siècle*, en 3 volumes et le *Foyer romand* dont nous avons parlé, voici les *Voix et Souvenirs* (prix 3 fr. 50), par Alfred Cérésole, avec un portrait de l'auteur et cette épigraphe en première page :

Grave et gaie, telle est la vie

Grave et gai, tel est mon livre.

En effet, il y en a pour tous les goûts dans le charmant volume du pasteur de Blonay : Voix de nos clochers et voix des affaires, Voix des prisons et voix du peuple, Voix des camps et voix de nos frontières, voix d'un ami — — c'est celle d'une bien sympathique figure, celle d'Emile Javelle, — et voix du passé, voix de nos monts et voix de la plaine, voix du printemps et voix de l'été, voix de l'automne et voix de l'hiver, suivie de la voix des ans où figurent deux poésies sur la vieillesse qui vient et, entre autres, celle qui se chante sur l'air du vieux canon bien connu *Frère Jacques, dormez-vous ?*

Camarades

De tous grades,

Cheveux gris,

Teints flétris,

Adieu la jeunesse

Voici la vieillesse

Qui nous rends

Las, lourds, lent...

Sort navrant !

Las, lourd, lents.

N'en disons pas davantage pour ne pas déflorer l'intérêt de cette captivante lecture. Tous voudront lire *Voix et souvenirs*, par l'auteur du *Journal de Jean-Louis et des Légendes des Alpes vaudoises*.

Un monument historique. — Il n'est ni en bronze, ni même en marbre ; c'est l'*Histoire de la Suisse racontée au peuple* par le Dr Gobat, que nous connaissons surtout comme homme politique, comme orateur, comme directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, mais qui vient de se révéler comme écrivain et comme historien. M. Gobat mérite la reconnaissance publique pour la belle œuvre que son patriotisme lui a dictée. Nous n'avons qu'une réserve à faire. Elle touche à l'histoire de l'émancipation du canton de Vaud, qui est par trop envisagée par l'auteur au point de vue strictement bernois.

C'est bien un monument qu'il a élevé à la Suisse, un monument que tous pourront comprendre et approuver, parce que son style est clair, qu'il a laissé de côté tout ce qui est inutile aux yeux du peuple, parce que ce monument vous remue et agite en vous tout ce qu'il y a de plus idéalement patriotique.

Le socle en est couvert de bas-reliefs et d'illustrations : ce sont les batailles de nos ancêtres, les paysages historiques de notre pays, les armes de nos pères, les parchemins de nos archives, les portraits de nos héros. Il y a ainsi plus de 600 gravures, toutes signées des noms hors pair de *Stuckelberg, Anker, Robert, Dunki et Morax*.

Ce magnifique ouvrage, relié, avec frontispice : *Foi et Vaillance*, par Paul Robert, et portrait de l'auteur, ne coûte que fr. 22 pour les souscripteurs. Demandez à le voir, et vous reconnaîtrez que l'éditeur Zahn, à Neuchâtel, y a mis tous ses soins et cependant en est resté à un prix singulièrement modeste.

A signaler aux partisans de l'enseignement des sciences sociales : Paul Bergemann, « *Soziale Pädagogik auf erfahrungswissenschaftlicher Grundlage* ». Gere chez Hofmann, 1901.

Bourgeois Emile, *L'enseignement secondaire selon le vœu de la France*, Chevalier-Maresq, fr. 3,50.

Potot Alexis, *La tuberculose universitaire* (Les maladies de l'enseignement), chez Fontemoing.

E. Renck, *De l'infériorité du Jura aux examens de recrues et des moyens d'y remédier*. Rapport présenté à la Société pédagogique jurassienne. *L'Éducateur* reviendra sur cet important travail.

A signaler dans l'intéressante Bibliothèque des écoles et des familles, publiée par la maison Hachette, un charmant récit de Mlle Brès, *Pouf*. In-8°, cartonné 35 centimes.

VARIÉTÉ

Les joyeusetés de l'orthographe simplifiée. — La réforme de l'orthographe a fait couler beaucoup d'encre ces temps. Voici, à ce propos, d'après Alphonse Allais, le joyeux fumiste, le comble de lord Tograf, faune étique (l'orthographe phonétique) :

« Vous voulez parler d'un héros ou d'un héraut. Ecrivez simplement : R O. De même écrivez :

Energie : N R J.

Hélène a eu des bébés : L N A U D B B.

Une femme adorée vous a fait bien souffrir. Vous l'évoquez ainsi : O D S F M R.

Traduction : Oh ! déesse éphémère.

Mais voici le chef-d'œuvre du genre :

A I D K N N E O P I D I N E L I A E T L V.

L S M I T A T.

L I Z L H O P O Q P H A U T A V Q O A B A H R L U K E V K C.

Traduction :

Haydée Cahen est née au pays des hyènes et elle y a été élevée.

Elle est sémité et athée.

Elie Zédé l'a chopée occupée à chahuter avec Huot, abbé à Achères, et Lucas, évêque à Sées ».

Si les réformateurs orthographiques ne sont, cette fois, pas contents !

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Le chêne.¹

Observer à plusieurs reprises le chêne dans la forêt; faire remarquer la forme, la grandeur, la couleur de chaque partie de l'arbre, la direction des racines, des branches, des feuilles, des fleurs et des fruits, la nature du sol, l'entourage (plantes et animaux), les parasites. La leçon se donnera de préférence en automne; on aura pour la leçon des fruits, des feuilles, des morceaux de bois avec écorce et une gravure des fleurs de chêne.

Nous donnons seulement les matériaux de la leçon, laissant aux maîtres le soin de la développer suivant les circonstances.

HABITAT. — Le chêne croît dans nos bois, ordinairement en compagnie d'autres arbres. Il forme aussi à lui seul de grandes forêts. On le trouve dans la plaine et dans la zone inférieure des montagnes jusqu'à une altitude de 1000 m. Les sols humides et les sols secs lui conviennent également.

GENRE DE VIE. — On reconnaît de loin le chêne à son feuillage changeant et irrégulier qui domine celui des autres arbres de la forêt. Il est le centre d'une immense communauté de plantes et d'animaux. Des mousses d'espèces fort diverses poussent sur son tronc; le gui croît sur ses branches comme sur celles des arbres fruitiers. Dans son feuillage retentit le chant joyeux des oiseaux et le bourdonnement d'une foule d'insectes. Le pic parcourt son tronc dans tous les sens pour y chercher les insectes cachés dans les raies de l'écorce. L'écureuil saute de branche en branche. De nombreuses espèces de chenilles rampent sur les feuilles dont elles font leur nourriture. Le henneton les mange aussi à l'égal de celles des arbres fruitiers. Le cynips les pique pour y former la noix de galle qui deviendra une demeure sûre en même temps qu'une réserve de nourriture pour sa larve. Mais le pinson, les mésanges et surtout les coucous se chargent, le jour, de donner la chasse à ses dangereux hôtes. La nuit, ce sont les hiboux et les chauves-souris.

Les fruits, qui renferment une abondante nourriture pour le germe, sont consommés par les écureuils et les porcs. Rôtis, ils forment le café de gland employé autrefois. Le bois, qui est très dur, sert au chauffage et surtout à la construction. On en fait des fenêtres, des tonneaux, des traverses de chemin de fer, des pilotis. L'écorce, qui renferme une matière astringente nommée tanin, sert à la préparation du cuir.

La fructification n'a pas lieu par les insectes, mais par le vent. Les germes renferment deux petites feuilles qui, comme chez le haricot, restent au-dessous de la graine en se développant.

DESCRIPTION. — La racine s'implante de 3 à 8 mètres dans le sol pour y tenir la plante solidement fixée, car elle peut atteindre jusqu'à 40 mètres de hauteur. Le chêne devient très vieux; on en a vu qui devaient exister depuis un millier d'années. — Le tronc est ordinairement épais; il en est que plusieurs hommes ne pourraient entourer de leurs bras. L'écorce, d'abord mince, grise et lisse, s'épaissit au bout d'une vingtaine d'années, se fendille et brunit. — Les branches vont un peu dans toutes les directions. Elles sont noueuses et contournées de diverses façons. — Les feuilles sont disposées en touffes à l'extrémité des rameaux; c'est pourquoi le chêne offre un ombrage si changeant. Elles se suivent de près sur les rameaux et ont un court pétiole. Le chêne devrait ainsi fournir un om-

¹ Cette leçon est une application des principes développés dans l'article « Rôle de la biologie dans l'enseignement des sciences naturelles », paru dans le numéro 47 de *L'Éducateur*.

brage sombre ; mais leur disposition alterne, leur limbe étroit à la base et leur contour crénelé permettent aux rayons de soleil de passer quand même. — Le chêne porte deux espèces de fleurs : des fleurs mâles à étamines et des fleurs femelles à pistils. On rencontre les deux espèces sur une même plante (monoïque, comparer avec le saule ou le chanvre). Les fleurs mâles sont réunies en chatons que le vent met facilement en mouvement. Les fleurs femelles sont pouvues d'un long pédoncule à l'extrémité duquel elles apparaissent deux ou trois à la fois protégées par de petits poils. La base de la fleur porte une enveloppe qui, en grandissant et en durcissant, deviendra la cupule du fruit. La fleur elle-même a la forme d'une cruche au milieu de laquelle se trouve le pistil formé d'un style court et d'un stigmate à trois divisions. Cette dernière partie sert à recueillir le pollen que le vent transporte. — Le fruit, nommé gland, a la forme d'une noix cylindrique ou ovoïde, portée dans une petite coupe hémisphérique de la nature du cuir. A la maturité, le gland se détache de la cupule et les animaux le transportent au loin.

Par sa haute taille, qui domine celle de tous les arbres de la forêt, par sa durée qui dépasse à un si haut point toute vie humaine, le chêne a toujours fait une profonde impression sur l'esprit de l'homme. Nos ancêtres, dont la vie s'écoulait plus que la nôtre au sein de la nature, en avaient fait le symbole de la puissance et de l'immortalité et ils l'avaient dédié au premier de leurs dieux. C'est sous le dôme élevé des forêts de chênes qu'ils offraient leurs sacrifices et accomplissaient leurs cérémonies religieuses. Aujourd'hui le chêne est encore le symbole de la force, et l'on voit des couronnes de chêne orner la tête des vainqueurs dans les concours de tir, de gymnastique ou de musique.

ASSOCIATION.

Classification. — Le hêtre, le noisetier, le châtaignier ; quelques mots de chacun de ces arbres ; famille des cupulifères.

Résumé biologique — Le *genre de vie* du chêne dépend dans une certaine mesure de l'*habitat*. La plante est fixée au *sol* par les racines qui y puisent aussi la nourriture dont elle a besoin. Ce sont les débris de *plantes* en décomposition qui fournissent une bonne partie de cette nourriture. Le vent pourvoit à la fructification. Un certain nombre d'oiseaux font la chasse aux insectes qui rongent l'écorce, le bois ou les feuilles.

La *conformation* du chêne dépend aussi de son *habitat* et de son *genre de vie*. Sa haute tige lui permet d'atteindre jusqu'au-dessus du dôme de la forêt pour y chercher la lumière nécessaire. Ses feuilles sont rétrécies à la base, crénelées, à disposition alterne, en touffe à l'extrémité des rameaux pour laisser arriver les rayons du soleil sur toutes les parties de l'arbre. Les chatons sont pendants et très mobiles, afin que le vent puisse faire tomber aisément le pollen des étamines. Le stigmate a trois divisions pour recueillir facilement ce pollen. Le fruit contient des substances recherchées des animaux qui se chargent de le transporter au loin et de pourvoir à la dissémination des graines.

APPLICATIONS.

A volonté.

L. JAYET.

Degré supérieur.

Le thermomètre.

INTRODUCTION. — Pouvez-vous nous renseigner sur la température des corps ?

— Comment ? — Quel est l'instrument qui le fera très bien ?

INDICATION DU SUJET. — Nous voulons parler du thermomètre.

Qu'est-ce que le thermomètre ? Le thermomètre est un instrument qui sert à mesurer la plus ou moins grande quantité de chaleur ou de froid que peut avoir un corps. La construction du thermomètre repose sur la propriété qu'ont les corps

de se contracter sous l'influence du froid et de se dilater sous l'influence de la chaleur. C'est à cause de ce changement de volume beaucoup plus grand pour les liquides que pour les solides que l'on emploie de préférence les liquides pour la construction des thermomètres. Ils sont aussi plus faciles à manipuler.

Construction du thermomètre. — Le thermomètre se compose d'un tube de verre, à l'extrémité duquel est une boule allongée. Cette boule et une partie du tube contiennent du mercure ou de l'esprit-de-vin. A ses deux extrémités, le thermomètre est hermétiquement fermé. A la partie supérieure du tube, il y a un espace vide d'air. Le tout est monté sur une planchette portant des divisions avec des chiffres.

Graduation du thermomètre. — Nous voilà donc munis d'un instrument avec lequel nous pouvons *comparer* les températures des divers corps qui nous entourent, mais ce n'est pas tout. Il faut encore le *graduer*. Pour cela, on plonge la boule du thermomètre dans de la glace fondante. Le niveau du mercure baisse dans le tube et finit par s'arrêter à un certain point A. Eh bien ! aussi longtemps que la glace fondra, le mercure ne bougera pas. Voilà donc un *point fixe*. On appelle *zéro* ce point qui correspond à la température de la *glace fondante*. Portons le même thermomètre dans l'eau bouillante. Le niveau monte très vite et s'arrête à un certain point B. Aussi longtemps que l'eau bouillira, le mercure ne bougera pas. Voilà un second *point fixe*. On marque par le nombre *cent* ce point qui correspond à la température de l'*eau bouillante*. On divise ensuite en cent parties *égales* la longueur qui sépare 0 de 100 ; chacune de ces parties s'appelle *degré*.

Différentes espèces de thermomètres. — Cet instrument divisé en cent parties égales porte le nom de thermomètre *centigrade* ou de *Celsius*. Quelquefois on rencontre encore le thermomètre de Réaumur, du nom du physicien qui l'adopta le premier. Ce dernier marque 0° dans la glace et 80° dans l'eau bouillante. Il en résulte que 4° R = 5° C ou 1° R = 1 1/4° C. En Angleterre et dans les possessions britanniques, on emploie le thermomètre *Fahrenheit* qui marque 32° dans la glace et 212° dans l'eau bouillante.

Liquides employés. — Le mercure est préféré à tous les autres liquides, parce qu'il est très dilatable. Il se refroidit et s'échauffe très rapidement. Il ne bout qu'à 350°. Cependant, comme il gèle à 40° au-dessous de zéro, pour les températures très basses, on le remplace par l'esprit-de-vin, que l'on colore avec du carmin.

Installation d'un thermomètre en plein air. — On est convenu de prendre comme température de l'air celle qu'indique un thermomètre placé à l'ombre. On installe donc l'instrument sous un abri qui doit laisser passer l'air aussi librement que possible et protéger le thermomètre contre les rayons du soleil. On peut aussi le placer contre la face nord d'un arbre. Il faut seulement qu'il soit séparé de la tige, de façon à ce que l'air puisse circuler facilement tout autour. Enfin, si le thermomètre doit être observé depuis un appartement, on le place à une certaine distance d'une fenêtre située au nord et appartenant si possible à une pièce non chauffée. Pour avoir la température d'une salle, on place le thermomètre à un endroit éloigné du poêle et à 1,50 m. du plancher.

PLAN. — 1. Qu'est-ce que le thermomètre ? — 2. Sa construction. — 3. Sa graduation. — 4. Différentes espèces de thermomètres. — 5. Liquides employés. — 6. Installation d'un thermomètre en plein air.

APPLICATIONS

1. *Compte rendu.*
2. *Exercices de lecture des degrés du thermomètre placé dans différents endroits (au froid, au chaud, creux de la main, bouche, etc.).*
3. *Dessin : Thermomètre de la classe.*

4. *Problèmes d'application.*

5. *Dictée* : Propriétés du mercure.

6. *Récitation* : Le premier feu de la saison.

A. DEPPIERRAZ.

PROBLÈMES

1. Un litre de mercure pèse 13,596 kg. Quel est le poids total du mercure contenu dans 2 vases dont l'un a une capacité de 3,25 dm³ et l'autre 4570 cm³ ?

Rép. : 103,262 kg.

2. Un bloc de glace a un volume de 6,300 dm³. On demande son poids, sachant que lorsque l'eau passe à l'état de glace, son volume augmente de $\frac{1}{14}$. — Rép. : 5,880 kg.

3. Quand le thermomètre Centigrade marque $32\frac{1}{2}$ °, combien marque le thermomètre Réaumur, si 80° R = 100° C ? — Rép. : 26° R.

4. Si 4° R valent 5° C, réduire :

a) En degrés centigrades 22° 2 R.

b) " " Réaumur 38° 5 C.

Rép. 22° 2 R = 27° 75 C.

38° 5 C = 30° 8 R.

5. En passant de 0° à 100°, le fer se dilate des 0,00122 de sa longueur. On demande quelle augmentation de longueur éprouve un rail de 6 m. quand il passe de la température de — 12° à celle de + 35° ? — Rép. : 3,44 mm.

DICTÉE

Propriétés du mercure.

Le mercure est un métal liquide à la température ordinaire, blanc comme l'argent fondu. On l'appelait autrefois vif-argent. Sa densité est 13,596 ; il se gèle à — 40° et bout à + 350°. Il ne mouille pas le verre quand il est pur, et forme dans les tubes une surface convexe. Quand il contient des métaux étrangers, il s'attache au verre et forme dans les tubes une surface plane : on dit alors qu'il fait queue. Il dissout la plupart des métaux en formant des amalgames. Il n'attaque ni le platine ni le fer.

Les vapeurs de mercure sont nuisibles à la respiration ; les personnes qui sont exposées à les respirer fréquemment gagnent des fièvres dangereuses, une salivation abondante et perdent quelquefois les cheveux et les dents.

RÉCITATION

Le premier feu de la saison.

Oh ! qu'il fait bon chez soi lorsque le vent fait rage,
Quand on entend au loin mugir sur le rivage

Les vagues en courroux !

La chaleur du foyer doucement vous pénètre,
Et l'on a rarement un instant de bien-être

Plus complet et plus doux.

J'aime aux beaux jours d'été le soleil qui ruisselle
En longs filaments d'or, plaquant une étincelle

Sur les meubles épars ;

J'aime les jours plus doux de la brumeuse automne,
Le ciel un peu pâli, la feuille qui frissonne

Sous les premiers brouillards.

Mais j'aime aussi vraiment le premier feu qui brille
Dans la chambre où se tient le cercle de famille,

Le cercle retréci ;

Le feu tout près duquel, on se compte, on s'assemble,
Heureux de se trouver là deux ou trois ensemble

Pour dire un doux merci

A Dieu dont la bonté nous réchauffe et rayonne

L'hiver comme l'été, durant la belle automne,

De même qu'au printemps,

Et qui fit pour les cœurs comme pour la nature

Des jours ensoleillés et des jours de froidure

Qu'il dispense en leur temps.

L. L.**

Communiqué par A. DEPPIERRAZ.

COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Mon couteau.

Le jour de ma fête, j'ai reçu de mon parrain un joli couteau de poche. Il a une grande lame, une petite lame, une scie et un tire-bouchon. Il a deux ressorts. Le manche est d'un blanc brillant ; mon papa m'a dit qu'il est en aluminium ; il est orné de jolies fleurs en relief. Je me sers de la grande lame pour faire des sifflets, des vaches, des copeaux pour allumer le feu ; je m'en sers aussi pour aider à maman à peler les pommes et les pommes de terre. Avec la petite lame, je taille ma touche et mon crayon.

Maman me recommande de soigner mon couteau et de ne pas le perdre.

Ma grand'mère.

Elle est bien vieille, ma grand'mère, elle a près de quatre-vingts ans. Depuis bientôt quatre ans, elle marche avec un bâton, « sa troisième jambe, comme elle dit, et la meilleure ». Ses cheveux sont blancs. Ses yeux servent depuis si long-temps qu'ils sont usés ; aussi met-elle des lunettes pour lire et pour tricoter. Elle n'a plus de dents ; c'est moi qui mange la croûte de son pain.

Grand'mère porte généralement une robe noire, un bonnet de même couleur et un tablier avec une grande poche. Oh ! cette poche ! j'y mets la main plus souvent qu'à mon tour. Vous ne devinerez pas pourquoi ? — C'est parce que je suis sûr d'y trouver, tout au fond, un petit cornet de bonbons, des pastilles à la menthe, des caramels, quelquefois des noix, du sucre d'orge ou du pain d'épice.

Grand'maman dit souvent que sa mémoire s'en va. Et pourtant elle nous raconte chaque jour des histoires et des souvenirs du bon vieux temps. Elle s'occupe beaucoup de ses petits-enfants. C'est elle qui nous a appris à lire, à ma sœur et à moi.

Papa et maman disent quelquefois que grand'mère me gâte. C'est peut-être un peu vrai ; mais ce qui est encore plus vrai, c'est qu'elle est la meilleure des grand'mères.

DICTÉES

L'amour de la patrie.

Je ne suis qu'un enfant, mais j'aime de tout mon cœur ma patrie. C'est là que je suis né, c'est là que j'ai grandi, avec les leçons de mes maîtres, avec des amis qui me sont chers. C'est là que je me plais à demeurer. Je m'en souviendrai toujours et, quand je serai homme, je tâcherai d'être utile à mon pays.

X. MARMIER.

La négligence.

Albert avait planté dans un pot un petit rosier. Chaque soir, lorsque l'air de la nuit devenait trop vif, il avait soin de le garder dans sa chambre. Cependant, un soir, il ne brûlait pas cette précaution nécessaire, parce que le temps paraissait calme et doux ; mais le lendemain les roses étaient flétries par la gelée.

Chanoine SCHMID.

Le Léman à Versoix.

Le charme de Versoix vient du lac sinueux et élégant vers Genève, majestueux et ample du côté de Lausanne.

Que de nuances fugitives et délicates ! quelle mobilité d'aspect, suivant la saison, l'heure du jour, le rayon de soleil, le nuage qui passe, la bise qui s'abat sur ses eaux !

Le matin, une brume argentine flotte à sa surface, ouate ses rives ; sous cette douce étreinte, l'eau dort immobile. Le soleil, en montant, boit la vapeur ; le miroir des eaux reflète alors les rives avec leurs détails variés ; vieux castels, hameaux, bois touffus, pâturages, pics chenus, glaciers aux flots sacrés ; c'est comme un second paysage, immergé et sommeillant, agité çà et là d'un léger frisson. L'onde sonore vibre au moindre bruit et renvoie le cri vainqueur du coq, l'abolement du chien de berger, les chants du laboureur, la lente méllopée des cloches des villages savoyards, le bruissement de la rame du pêcheur, le croassement de la mouette qui trace ses orbes à la surface de l'eau et la fouette de son aile rapide. Que de charme dans ces bruits confus, incertains, qui sont comme la voix de la contrée !

Rodolphe REY.

La loi du travail.

Un âge vient, mes enfants, où il faut quitter l'école : c'est pour aller tantôt à l'atelier, tantôt aux champs, quelquefois dans un magasin ou dans un bureau ; mais toujours c'est pour travailler. Le travail est une nécessité. Si personne ne travaillait, personne ne pourrait vivre : le blé ne pousse pas tout seul. Les maisons n'ont pas, non plus, été placées toutes faites sur la terre : il a fallu des maçons pour construire les murs, des charpentiers pour tailler et assembler les poutres et les solives, des carriers pour tirer des carrières les pierres à fournir aux maçons, des bûcherons pour couper les arbres dont sont faites les poutres des voituriers pour amener le tout sur place. Toutes les choses utiles à la vie sont les produits du travail et, sans le travail, il n'y aurait jamais eu de progrès.

BURDEAU.

Le rouge-gorge en automne.

Quoiqu'il se nourrisse essentiellement d'insectes, le rouge-gorge, comme la grive, aime les baies sauvages. Aussi s'attarde-t-il parfois en automne. Il a peine à quitter les belles grappes du sorbier. Le moment du départ n'est point annoncé par des conciliabules préparatoires. Cependant ils voyagent ensemble, multipliant les étapes, se dérobant de bocage en bocage et profitant de l'obscurité pour décamper du gîte. Au coucher du soleil, ils montent de branche en branche, et un peu plus tard, la nuit close, on les entend qui s'appellent dans les airs. Quelques-uns cependant oublient de partir et passent l'hiver dans nos climats. Ces retardataires quittent les bois et s'approchent des fermes et des chaumières ; ils viennent picorer dans les basses-cours. D'autres oiseaux font de même : c'est la loi générale, on se serre quand il fait froid. Mais le rouge-gorge y met une hardiesse particulière. Il vient comme s'il était de la maison. Il se blottit sous les toits, il se pose sur le rebord des fenêtres, il profite des ouvertures pour se glisser dans les greniers, parfois dans les chambres. Ce n'est point chose rare de rencontrer un rouge-gorge installé pour l'hiver dans une chambre de paysans, vivant de peu, sans peur ni indiscretions, et payant les miettes qu'on lui donne par un ramage toujours charmant. Mais ce n'est jamais pour longtemps que le rouge-gorge se fait ainsi le familier de l'homme. Dès les premières brises attiédies, il lui ressouvient de la forêt, de la source, du nid caché sous le pain de coucou, et par la fenêtre entr'ouverte, il s'envole et ne revient plus... à moins qu'en automne, il n'oublie encore de partir : alors, après quelques jours passés autour de la ferme, voyant la terre chargée de neige et se rappelant la chambre chaude, il ira frapper du bec à la vitre.

E. RAMBERT.

RÉCITATION

La neige.

Le ciel est gris, la terre est blanche,
Le givre pend à chaque branche.
Si loin que l'on porte les yeux,
On ne voit que neige et que glace.
Le vent souffle et cingle la face
Des petits écoliers joyeux.
C'est un beau temps, c'est une fête,
Chacun à la lutte s'apprête.
Alerte, les vaillants gamins !
Ripostez à qui vous assiège.
A rouler des boules de neige
On n'a pas longtemps froid aux mains.

De GRAMMONT.

La leçon de lecture.

« Monsieur Jean, vous lirez l'alphabet aujourd'hui. »
J'entends encor ce mot qui faisait mon ennui.
J'avais six ans. J'aimais les beaux livres d'images,
Mais suivre ces longs traits qui noircissent des pages,
Ce n'était point ma joie et je ne voulais pas.
Pourtant, quand je voyais un peu d'écrit au bas
Des villes, des bateaux, des ciels aux blanches nues,
J'étais impatient des lettres mal connues,
Qui m'auraient dit le nom des choses et des lieux.
Savoir est amusant, apprendre est ennuyeux :
J'aurais voulu savoir et ne jamais apprendre.
Et lorsqu'on me parlait d'alphabet, sans attendre
Qu'on eût trouvé le livre effrayant, j'étais loin !
Où ? qui le sait ! L'enclos a plus d'un petit coin
Où, parmi le fenouil, le romarin, la mauve,
Un enfant peut guetter l'insecte qui se sauve,
Et se sentir perdu comme en une forêt ;
J'étais là, prêt à fuir dès que l'on m'y verrait.
Quand surgissait enfin l'aïeul avec son livre,
Je glissais par des trous où nul n'eût pu me suivre,
Et... cherche, bon grand'père, où l'enfant est niché !
Un jour on me trouva dans un figuier perché ;
Un autre jour, prenant au bon moment la porte,
J'entrai dans les grands blés du champ voisin, de sorte
Que j'entendis ces mots derrière notre mur :
Il n'a pas pu sortir ! — En êtes-vous bien sûr ?
— Certes ! le portail sonne et la muraille coupe. »
Et grand-père ajoutait : Je l'attends à la soupe ! »

Comme l'oiseau privé fuit, mais retourne au grain,
Il fallait revenir, le soir, d'un ton chagrin
Dire à mon grand-papa : « Denain, je serai sage ! »
Un jour : « Monsieur l'oiseau, je vais vous mettre en cage,
Dit le bon vieux, sévère, et vous n'en sortirez
Qu'après avoir bien lu. — Mais, mon grand-père... — Entrez ! »

J'étais pris par le bras comme l'oiseau par l'aile ;
Nos poules, dans l'enclos, piquaient l'herbe nouvelle :
Leur cabane était vide ; on m'y fit entrer seul,
Et le livre s'ouvrit dans les mains de l'aïeul !
Et que de fois les gens qui venaient en visite
Me virent à travers la barrière maudite !
Et tous riaient, disant : « Ah ! le petit vaurien ! »
Ou : « Le joli pinson ! et comme il chante bien ! »
C'est qu'appuyant mon front aux losanges des grilles,
Il fallait tout nommer, lettres, accents, cédilles,
Sans faute, et la prison me fut bonne en effet,
Car, pour vite en sortir, que n'aurais-je pas fait !

J. AICARD.

CALCUL

Degré inférieur.

Etude de la septième dizaine.

Base concrète : L'âge de grand-papa.

Son petit-fils a 10 ans ; quand celui-ci est né, le grand-père avait 60 ans ; maintenant il a donc 60 ans + 10 ans = 70 ans. (Présenter ces nombres au boulanger.)

Quel était l'âge du grand-papa quand son petit-fils avait 2 ans ? 4 ans ? 7 ans (entrée à l'école) ? l'année dernière ?

Dites l'âge du petit-fils quand le grand-père avait 63 ans ? 65 ans ? 68 ans ?

CALCUL ABSTRAIT

a) 70 = 60 + ..	b) 70 - 2 =	c) 68 - 20 =	d) 53 + 14 =
70 = 62 + ..	70 - 4 =	66 - 20 =	52 + 16 =
70 = 64 + ..	70 - 1 =	63 - 20 =	56 + 13 =
70 = 67 + ..	70 - 9 =	67 - 30 =	58 + 12 =
70 = 65 + ..	70 - 6 =	65 - 40 =	59 + 11 =
70 = 63 + ..	70 - 7 =	69 - 50 =	55 + 14 =

PROBLÈMES.

1. Mon grand-père a 30 ans de plus que mon père qui est âgé de 36 ans. Dites l'âge de mon grand-père.

2. Ma grand'mère a 5 ans de moins que mon grand-père. Quel est son âge ?

3. Dans combien d'années mon grand-père aura-t-il la septantaine ?

4. J'ai une grand'tante qui aura 70 ans dans 2 ans. Quel est son âge ?

5. Sa fille a 35 ans de moins qu'elle. Quel âge a-t-elle ?

6. Un fils âgé de 34 ans a la moitié de l'âge de son père. Indiquer l'âge de celui-ci.

Dans 30 ans un homme aura 3 ans de moins que la septantaine. Quel est son âge actuel ?

U. BRIOD.

ECOLE ENFANTINE

(*Enfants de 6 à 7 ans*)

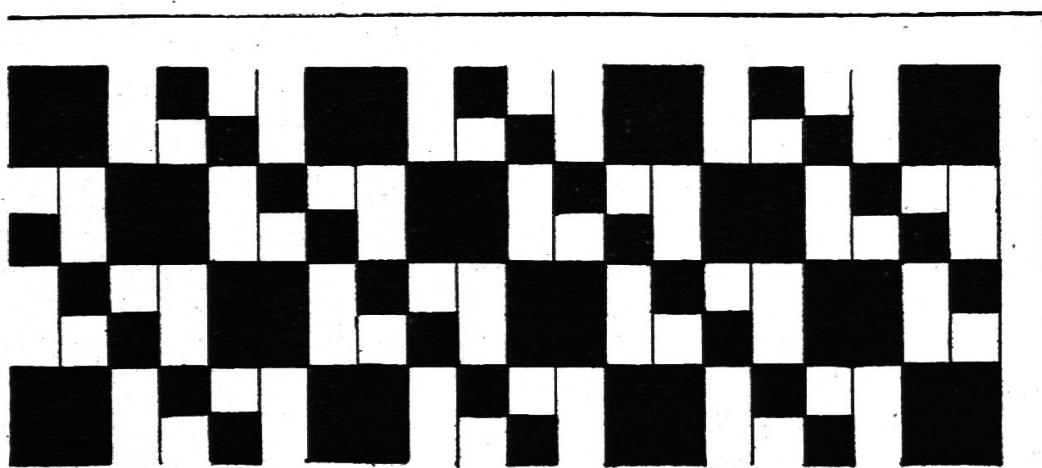
Leçon de tissage.

Tout en étant une occupation plutôt manuelle, le tissage (entrelacement de bandes) n'en réclame pas moins sa part de travail intellectuel auquel sont dues en grande partie les notions générales ou particulières que l'enfant acquiert à l'aide de cette occupation.

Ce travail intellectuel consiste, comme pour toute autre occupation, à faire l'analyse du dessin, ainsi que certaines constatations et remarques qui en facilitent l'exécution.

La leçon que nous donnons ci-dessous suppose de nombreux exercices préalables, dans lesquels l'élève a acquis une foule de connaissances dont il ne peut se passer pour le travail que nous allons lui soumettre. En l'exécutant il apprendra, selon le but qu'on se propose et, par là même, d'après la marche qu'on lui fait suivre, que la diagonale d'un petit carré a la même inclinaison que celle d'un plus grand, ou bien que, pour rester carrée, une surface doit en augmentant d'étendue, s'agrandir autant dans les deux sens, etc. On pourra également donner ou confirmer la notion de calcul : $2 \times 2 = 4$. C'est sur ce dernier point que nous nous proposons d'attirer l'attention des élèves.

Dans une petite introduction on pourra, s'il y a lieu, rappeler ce que les enfants ont fait ou vu ayant quelque rapport avec le travail qu'ils vont entreprendre. Le modèle de tissage doit être suspendu ou dessiné au tableau noir dans de très grandes proportions afin que tous en distinguent facilement les détails.



I. *Analyse du dessin.*

1. Diagonales formées alternativement les unes de grands, les autres de petits carrés.

2. Direction de ces diagonales.

II. *Exécution du dessin accompagnée de remarques et de constatations faites par les enfants.*

(Les termes de dessus et dessous s'appliquent aux bandes que l'aiguille prend ou laisse en passant.)

Tissage de la 1^{re} bande. (Avant de procéder à cette opération les enfants disent eux-mêmes comment elle doit se faire.) 2 bandes dessous, 2 bandes dessus, 1 dessous, 1 dessus, etc.

La première bande a formé les premiers petits carrés de chaque diagonale étroite tandis qu'elle n'a donné que la moitié des grands carrés.

2^{me} bande : Afin de compléter les grands carrés, il faut, au dessous de la première moitié, répéter la même chose, c'est-à-dire 2 dessous, puis entre les grands carrés en faire aussi de petits qui devront se trouver sur la bande précédent les premiers et les toucher par un angle. On tissera donc en comptant : 2 dessous, 1 dessus, 1 dessous, 2 dessus, etc.

Maintenant les petites diagonales possèdent chacune 2 carrés et les grosses un seul qui prend quatre fois plus de place qu'un petit ; pour le faire il a fallu passer 2 fois sur 2 bandes ; on a ainsi recouvert l'espace de 4 petits carrés.

3^{me} bande : Avec cette bande commencent les deuxièmes grands carrés dont l'angle supérieur de gauche touche les premiers ; le petit carré que l'on obtient en même temps recouvre la seule bande du tissage restée libre jusque-là ; il touche ainsi à un grand carré d'un côté et à un petit de l'autre. (En faisant ces remarques, les enfants indiquent avec l'aiguille la place qu'occuperont les nouveaux carrés.) Ils en concluront que pour la *3^{me} bande* il faut tisser 2 dessus, 1 dessous, 1 dessus, 2 dessous, etc.

4^{me} bande : Ajouter un *4^{me} carré* aux petites diagonales et terminer les grands en tissant encore une fois 2 dessous pour avoir comme précédemment 2×2 dessous.

En arrivant à la *7^{me} bande*, faire observer la répétition qui se produit.

E. WEBER.

VARIÉTÉ

Les cochons roses.

Le jour s'annonce à l'Orient
De pourpre se colorant
Le doigt du matin souriant
Ouvre les roses.
Et sous la garde d'un gamin
Qui tient une gaule à la main,
On voit passer sur le chemin
Les cochons roses.

Le rose rare, au ton charmant
Qu'à l'horizon en ce moment
Là-bas, au fond du firmament
On voit s'étendre,
Ne réjouit pas tant les yeux
N'est pas si frais et si joyeux
Que celui des cochons soyeux
D'un rose tendre.

Le zéphir, ce doux maraudeur,
Porte plus d'un parfum rôdeur
Et dans la matinale odeur
Des églantines
Les petits cochons transportés
Ont d'exquises vivacités
Et d'insouciantes gaiétés
Presque enfantines.

Heureux, poussant de petits cris,
Ils vont par les sentiers fleuris ;
Et ce sont des jeux et des ris
Remplis de grâces !
Et, tous ces petits corps charnus
Sont si roses qu'ils semblent nus
Comme ceux d'amours ingénus
Aux formes grasses !

(Communiqué par Marianne-Louise)

Des points noirs dans ce rose clair
Semblant des truffes dans leur chair
Leur donnent vaguement un air
De galantine ;
Et leur petit trottinement
A cette graisse, incessamment,
Communique un tremblotement
De gélatine.

Le long du ruisseau flofrottant
Ils suivent, tout en ronfrottant
La blouse au large dos flottant
De toile bleue ;
Ils trottent les petits cochons
Les gorets gras et folichons
Remuant les tire-bouchons
Que fait leur queue.

Et quand les champs sans papillons
Exhaleront de leurs sillons
Les plaintes douces des grillons,
Toujours pareilles,
Les cochons rentrant au bercail
Défileront sous le portail
Secouant le double éventail
De leurs oreilles.

Et quand là-bas à l'Occident
Croulera le soleil ardent
A l'heure où le soir descendant
Ferme les roses
Paisiblement couchés en rond
Près de l'auge couleur marron
Bien repus ils s'endormiront
Les cochons roses !

Edmond ROSTAND.

Musique. — Nous attirons l'attention des lecteurs de l'Éducateur sur la belle et riche collection d'œuvres musicales mise en vente par la maison **Fœtisch frères, éditeurs** de musique à Lausanne. Les longues soirées de la saison, les fêtes de Noël et de Nouvel-an sont des occasions propices à la musique, aussi les instituteurs qui organisent des concerts seront heureux de puiser dans l'Orphéon des écoles. Les noms de Rossini, Donizetti, Hérold, Boieldieu, Auber, Adam, Kling sont un sur garant du choix de la musique. La collection de chœurs à 2 et 3 voix égales se vend 25 cent. l'exemplaire, mais il est fait un rabais à partir de 12 exemplaires. Les sociétés de chant trouveront dans le Répertoire choral, chœurs à 4 voix d'hommes un choix judicieux et varié où les noms de Kling, Bost, North, Adam doivent inspirer confiance. Pour chœurs mixtes, la Cantate de Noël de Rinch, revue par North. Quatre Noëls pour chœurs de femmes de Templeton, Strong avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collège cantonal

Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître de grec au collège cantonal.

Obligations légales : 25 heures au maximum par semaine.

Avantages : 4000 francs par an.

Entrée en fonctions à convenance.

Adresser les inscriptions au département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), avant le **7 janvier**, à 5 heures du soir.

ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT pour les travaux à l'aiguille et les écoles enfantines

En exécution du **règlement du 18 septembre 1895** sur l'organisation des écoles enfantines et sur l'obtention de brevets pour l'enseignement des travaux à l'aiguille et la direction des classes enfantines, des cours spéciaux seront donnés du **9 janvier 1901 au 1^{er} juillet suivant**, en vue de la préparation des jeunes filles qui désirent se vouer à cet enseignement.

Ces cours sont organisés de façon à ce que les élèves qui les suivent puissent obtenir, si elles le désirent, les deux brevets mentionnés plus haut.

Les examens d'admission auront lieu à l'école normale des jeunes filles, le **vendredi 21 décembre prochain, à 8 h. du matin.**

Les personnes qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné **avant le 18 décembre** prochain et joindre à leur demande d'inscription :

1^o un acte de naissance, et, pour les étrangères au canton, un acte d'origine ;

2^o un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

3^o une déclaration portant que, si elles reçoivent une bourse, elles s'engagent à desservir pendant 3 ans au moins une école d'ouvrages ou une école enfantine dans le canton, après l'obtention de leur diplôme.

Les aspirantes qui, en cas d'admission, désirent être mises au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

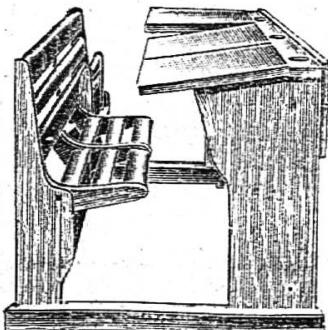
Pour être admises, les aspirantes doivent être âgées de 17 ans au moins dans l'année, subir l'examen médical prévu pour l'admission à l'Ecole normale des filles, ainsi qu'un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, cela, **dans les limites fixées par le règlement précité.**

Ce règlement sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 21 novembre 1900.

Le directeur, **F. Guex.**

FABRIQUE SPÉCIALE POUR INSTALLATIONS D'ÉCOLE



Système de bancs d'école
bernois.

Kunziker & Cie, Aarau

Fournisseurs des tables
pour l'école d'Olten

Auditoires du Technikum, de
Bienne

Salles de dessin du Polytech-
nikum, Zürich.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100 pour Dames et Messieurs

J. Rathgeb-Moulin Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

Trousseaux complets

TRAVAUX MANUELS

Pyrogravure

SCULPTURE ÉLÉMENTAIRE

Découpage du bois

PRIX-COURANT GRATIS ET FRANCO

E. KLIBES

GENÈVE, 39, rue de l'Entrepôt, GENÈVE

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

→ CONFECTION SUR MESURE ←

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets

75, 85 à 130 fr.

Lits fer, complets

38, 48 à 68 fr.

Garde-robés massives

100, 115 à 125 fr.

Garde-robés sapin

50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre

55, 65 à 75 fr.

Lavabos simples, marbre

22, 25 à 45 fr.

Armoires à glace,

120 à 180 fr.

Commodes massives

50 à 75 fr.

Ameublements de salon,

Louis XV 140 à 350 fr.

Ameublements de salon,

Louis XIV 350 à 550 fr.

Ameublements de salon,

Louis XVI 380 à 580 fr.

Canapés divers

20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

FËTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique - LAUSANNE

NOUVEAUTÉS

→ Musique religieuse pour Noël. ←

Toutes ces œuvres seront envoyées à l'examen sur demande.

QUATRE NOËLS

pour chœur de femmes avec accompagnement de l'orgue ou harmonium,

par

T. STRONG.

Prix : en 1 cahier, partition net fr. 4.50. Par numéros séparés : № 1, fr. 1.50. № 2 fr. 1.—. № 3 et 4 à fr. 2.— chacun.

Kling, H. Louange à Dieu, chœur à 3 voix égales avec accompagnement d'Orgue (harmonium ou piano), partition 3.—
parties 0.25
Cantique de Noël, chant et piano 1.50
chœur à 4 voix mixtes 0.50
chœur à 4 voix d'hommes 1.—
chœur à 3 voix égales 0.30
Chant de Noël, chant et piano 2.—

Chœurs mixtes

North, C. Noël. La terre a tressailli 1.50
Bischoff, J. Soir de Noël 0.50
Nossek, C. Chant de Noël 0.50
Lauber, E. Noël 0.50
Sinigaglia, L. Noël 1.—
Adam, A. Cantique de Noël 0.50
Schumann, R. Chant de Noël 0.25

Chœurs mixtes

Bost, L. Noël ! Noël ! 0.60
Bischoff, J. Noël ! Le cantique des anges 1.—

A 3 voix égales.

North, C. Op 21-6. Chants de Noël 0.25

Op. 33 6. Mélés de J. G. Aiblinger 0.25

Kling, H. Chant de Noël 0.25

Chassain, R. à Noël des petits enfants 0.25

Adam, A. Cantique de Noël 0.25

Schumann, R. Chant de Noël 0.25

Denoyelle, U. Noël 0.25

Chœurs à 4 voix d'hommes.

Nossek, C. Noël 1.—
Uffolz, P. Noël 1.50
North, C. Chant de Noël 1.50
Adam, A. Cantique de Noël 0.50
Schumann, R. Chant de Noël 0.50

Demandez les grands succès :

Loewe, C. La Montre, célèbre ballade, mezzo-soprano ou baryton	Fr. 1.50
Ganz, R. Noël en rêve.	Fr. 2.—
Grünholzer, K. Sur la montagne. 7 mélodies. 2 ^{me} édition	Fr. 2.—
Album populaire suisse. 40 mélodies nationales pour piano (chant ad lib.)	Fr. 3.—
Le même pour <i>violon, flute, cornet, clarinette ou bugle</i> . . .	Fr. 1.50

RINCK-NORTH-CANTATE DE NOËL

à 4 voix mixtes (solo et chœurs), avec accompagnement d'orgue (harmonium ou piano)

Partition: fr. 4. — Parties: fr. 0.50

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVI^e ANNEE — N° 51

LAUSANNE — 22 décembre 1900.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BENOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

NEUCHATEL : **C. Hinterlang**, instituteur, Noiraigue.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gailland**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.

PRIX

de

l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

Librairie PAYOT & C°

Lausanne.

R. LUGÉON 1898

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

AGENDA DES ÉCOLES

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le supplément contenu dans le numéro 47 et le bulletin de commande qui l'accompagne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baillard**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgeurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain**, G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud**, A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

M. **Blanchut**, F., inst., Collonges.

Vaud.

MM. **Cloux**, F.,
Dériaz, J.,
Cornamusaz, F.,
Rochat, P.,
Jayet, L.,
Visinand, L.,
Failletaz, G.,
Briod, E.,
Martin, H.,
Magnin, J.,

Essertines.

Dizy.

Trey.

Yverdon.

Lausanne.

Lausanne.

Gimel.

Fey.

Mézières.

Préverenges.

Suisse allemande.

M. **Fritschi**, Fr., président
du *Schweiz. Lehrerverein*,
Zurich.

Tessin : M. **Nizzola**.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet**, Marc, conseiller
fédéral, prés. honoraire, Berne.

MM. **Perrin**, Marius, adjoint,
trésorier, Lausanne.

Gagnaux, L., syndic,
président effectif, Lausanne.

Sonnay, adjoint,
secrétaire, Lausanne.

Burdet, L., instituteur,
vice-président, Lutry.

SOCIÉTÉ SUISSE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
à ZURICH.

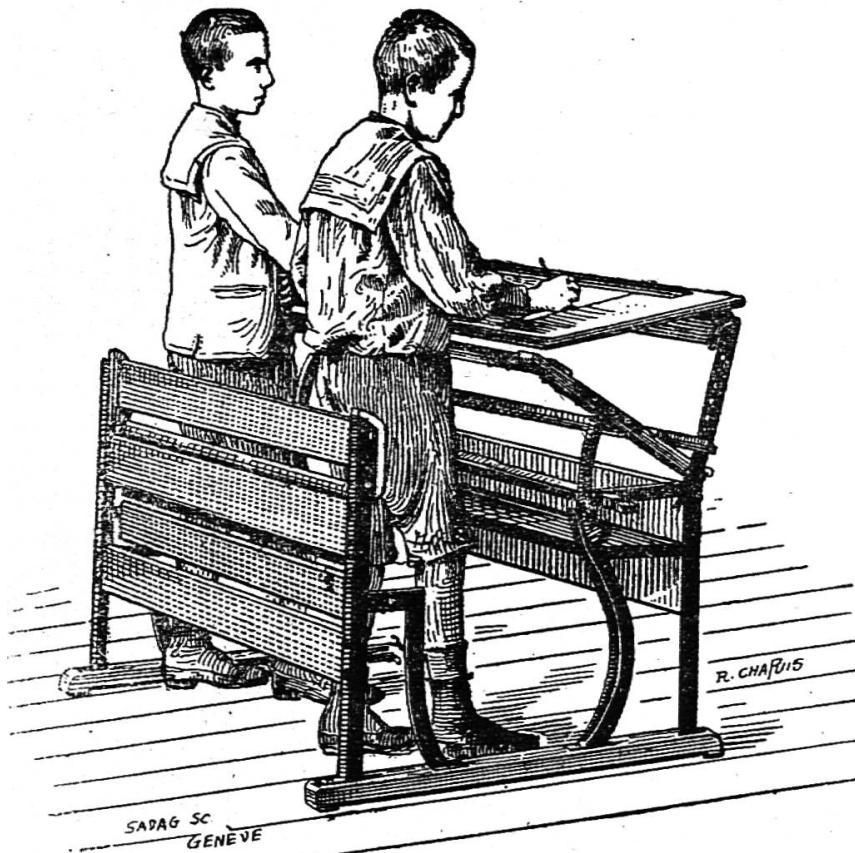
Achats de nus-propriétés et d'usufruits.

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUGHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe 1. Classe 1.
MÉDAILLE D'OR

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants
1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entrant aucun déviation du tronc des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvenients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité.
S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de
mérite.

1883. Exposition Nationale
de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale,
Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des
Inventions brevetées, Paris. —
Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du
Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale
d'Hygiène, Dijon. — Diplôme
d'honneur.

1893. Expos. Internationale
du Havre. — Médaille d'or.

1899. EXP. INTERNATIONA-
LE, PARIS. — MÉDAILLE
D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève.
— Seule MÉDAILLE D'OR dé-
cernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris
— Médaille d'or.



— AVIS IMPORTANT —

Les nouveaux abonnés pour 1901 recevront L'ÉDUCATEUR gratuitement jusqu'à la fin de l'année.

Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que L'ÉDUCATEUR devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

EN SOUSCRIPTION à la Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Indispensable à tous les membres du corps enseignant

Nouveau Larousse Illustré

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL

EN SEPT VOLUMES

EN SEPT VOLUMES

Le **Nouveau Larousse illustré** est rédigé [par des écrivains] et des savants éminents. Il donne l'**essentiel** pour toutes les branches des connaissances humaines : Histoire, — Géographie, — Biographie, — Mythologie, — Sciences mathématiques, — Sciences physiques et naturelles, — Chimie, — Médecine, — Economie rurale, — Pédagogie, etc.

Le **Nouveau Larousse illustré** est illustré **de milliers de gravures** qui complètent le texte et le rendent plus compréhensible. Des **tableaux synthétiques** et de **magnifiques planches en couleurs** facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.

Enfin, des **cartes** en noir et en couleurs, soigneusement mises à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.

Le **Nouveau Larousse illustré** est d'une incontestable supériorité sur toutes les encyclopédies parues jusqu'à ce jour.

La modicité du prix de souscription et les facilités de paiement le mettent à la portée de tous.

Augmentation du prix de souscription

A partir du 1^{er} janvier prochain, le **prix de souscription sera augmenté de fr. 10** et en conséquence porté à **fr. 190** en fascicules, séries ou volumes brochés au lieu de **fr. 180**; **fr. 225** en volumes reliés demi chagrin au lieu de **fr. 215**.

Facilité de paiement : Remboursements mensuels de 5 francs.

Pour instituteurs

On demande un jeune instituteur de langue française pour un pensionnat de jeunes gens dans le canton de Neuchâtel. Pour les conditions s'adresser à A. Muller-Thiébaud, à Boudry.